#### 8230/25 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 15 mai 2025 Enregistré à la Présidence du Sénat le 15 mai 2025

### TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

# PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Règlement d'éxécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) 2024/2642 concernant des mesures restrictives eu égard aux activités déstabilisatrices menées par la Russie

E 19538

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.